

Quatre réserves de biosphère bulgares ont été approuvées par l'UNESCO

Автор(и): Растителна защита
Дата: 23.06.2017 Брой: 6/2017



*Lors de la 29e session du Conseil international de coordination (CIC) du programme « L'Homme et la biosphère », qui s'est tenue à Paris du 12 au 15 juin, quatre réserves de biosphère bulgares ont été approuvées : « Balkan central », « Srebarna », « Chervenata Stena » et « Uzunbudzhak ». Elles répondent aux exigences et principes de la **Stratégie de Séville*** et sont des territoires aux faune et flore spécifiques, qui constituent un exemple de coexistence réussie de l'homme avec la nature, d'un environnement préservé et de monuments culturels et historiques protégés.*

Depuis 40 ans, 16 réserves de biosphère bulgares font partie du patrimoine biologique européen et mondial. Notre pays se classe au 3e rang en Europe par le nombre de réserves de biosphère après l'Espagne et la Russie, et au 6e rang mondial. Les zones strictement protégées en Bulgarie offrent des conditions pour la

recherche scientifique, l'échange d'expériences, l'éducation et la surveillance, mais ces dernières années, le concept de réserve de biosphère a évolué et a approfondi sa signification dans le contexte de la situation environnementale actuelle. Progressivement, la fonction initiale des réserves en tant que système fermé destiné uniquement à la conservation des ressources génétiques et des écosystèmes s'est également orientée vers l'utilisation harmonieuse des ressources naturelles. Cette nouvelle évolution des réserves de biosphère s'inscrit dans le concept de la Stratégie de Séville, dans le cadre de laquelle, lors de la 29e session du Conseil international de coordination (CIC) du programme « L'Homme et la biosphère », qui s'est tenue à Paris du 12 au 15 juin, quatre réserves de biosphère bulgares ont été approuvées : « Balkan central », « Srebarna », « Chervenata Stena » et « Uzunbudzhak ». La nomination des quatre réserves de biosphère a été soutenue par les communautés locales et les institutions étatiques responsables.

Les réserves de biosphère

Les réserves de biosphère servent d'exemple de l'état primaire de l'écosystème, et seule leur environnement naturel permet une évaluation qualitative de l'impact de l'espèce humaine sur la nature.

Leur statut est déclaré par le Conseil international de coordination (CIC) du programme « L'Homme et la biosphère » à la demande du pays concerné. Elles restent sous la souveraineté exclusive du pays dans lequel elles se situent et sont donc soumises à la législation nationale spécifique.

Pour faire partie du Réseau mondial, les réserves doivent remplir trois fonctions principales : une fonction de conservation – préservation des écosystèmes et de la diversité génétique ; une fonction de développement – sauvegarde de l'identité culturelle et des dotations naturelles ; et une fonction logistique – mise en œuvre de l'éducation à la conservation, de la recherche scientifique et de la surveillance.

Le zonage des réserves de biosphère est intéressant et se divise en trois zones. La zone centrale comprend toutes les zones strictement protégées (réserve) et assure la conservation à long terme des paysages, des écosystèmes et des eaux. Vient ensuite la zone tampon, qui entoure le cœur et bénéficie d'un degré de protection moindre. Elle couvre généralement une localité spécifique, mais les activités anthropiques y sont également très restreintes. La zone de transition est la dernière et on y pratique des activités agricoles et forestières ; la présence humaine y est équilibrée et structurée sur la base d'une protection environnementale durable.

***Stratégie de Séville** – En 1995 à Séville, en Espagne, une nouvelle ère a commencé pour le développement du réseau des réserves de biosphère. Dans le nouveau concept, les zones protégées acquièrent une nouvelle signification internationale, dédiée au développement durable au 21e siècle. Les réserves de biosphère s'appuient sur leur rôle initial d'espaces où la flore et la faune sont protégées et se transforment en modèles de diversité biologique, englobant la relation harmonieuse entre l'homme et la nature.